Envoyé en préfecture le 08/12/2025
Reçu en préfecture le 08/12/2025
Publié le
ID : 029-212902555-20251201-432025-DE

COMMUNE DE SAINT-MÉEN

6, Rue de la Mairie
29260 SAINT-MÉEN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Nombre de membres : 13
Présents : 11
Procuration : 00
Votant : 11

L'an deux mil vingt-cinq, le premier décembre, à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Saint-Méen, dûment convoqué le 24 novembre, s'est réuni, à la mairie, sous la présidence de Mr Louis BEAUGENDRE, Maire.

Etaient présents :
- Mr Louis BEAUGENDRE, Maire
- Mr Jean-Pierre MADEC, Mr Jean-Yves ROUDAUT, Mme Amandine ROLLAND, Mme Marina DOLOU, Adjoints
- Mr Mikaël FLOC'H, Mr Gérard ROUDAUT, Mme Monique LE HER, Mr Joël CONGAR, Mr Yves CAPPELLESSO, Mr Philippe MOTAIS, Conseillers municipaux

Absents excusés : Mr Gaétan THEPAUT, Mr Gildas LE BRAS

Secrétaire : Mr Philippe MOTAIS

Objet **: micro folie mobile Lesneven Côte des Légendes**

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de micro folie mobile Lesneven Côte des Légendes.

Ce projet est composé d'un musée numérique mobile, avec des œuvres du monde entier, deux casques de réalité virtuelle, une imprimante 3D, une machine à coudre, du matériel pour faire des jeux et des ateliers créatifs.

Pour adhérer à ce projet, il convient de conventionner avec la ville de Lesneven.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- accepte d'adhérer au projet micro folie mobile Lesneven Côte des Légendes
- autorise Monsieur le Maire à signer la convention et tous documents se rapportant à ce projet.

Certifiés conformes les jour, mois & an ci-dessus

Le Maire,
Louis BEAUGENDRE

MAIRIE DE ST-MEEN R.F. 29260 (Finistère)